

QUAND BAT LE TAMBOUR

Une vie de Frank Fools Crow, homme-médecine sioux — les carnets historiques du roman



CARNET N° 2 • HISTOIRE

Interdire une religion : les rites lakotas dans la clandestinité (1883–1978)

Dans le roman, les chapitres « Les buttes sacrées dans l'ombre » et « Les années silencieuses » montrent des cérémonies célébrées la nuit, loin des regards, sous la menace des autorités. Ce n'est pas une invention dramatique : pendant un demi-siècle, pratiquer la religion lakota fut, aux États-Unis, un délit. Voici le dossier historique de cette interdiction — et de sa lente abolition, que Frank Fools Crow a traversée tout entière.

CE QUE DIT L'HISTOIRE

1882-1883 : la criminalisation. En décembre 1882, le secrétaire à l'Intérieur Henry M. Teller demande la suppression des « danses païennes » — Danse du Soleil en tête — qu'il juge contraires à la « civilisation » des Indiens. L'année suivante, le Bureau des affaires indiennes établit les *Courts of Indian Offenses* : des tribunaux installés sur les réserves, jugeant une liste de « délits indiens » qui n'est autre que le catalogue de la vie traditionnelle — danses cérémonielles, pratiques des hommes-médecine, distributions rituelles de biens (*giveaways*), coutumes funéraires. Les sanctions vont de la privation de rations alimentaires — dans des communautés qui en dépendent pour survivre — à l'emprisonnement. Ce corpus, que les Lakotas appelleront le « code des crimes religieux », est durci en 1892 puis réaffirmé en 1904. Il s'ajoute à l'autre pilier de l'assimilation forcée : les pensionnats, où l'on coupe les cheveux des enfants, interdit leur langue et leur religion.

Un demi-siècle de clandestinité. L'interdiction n'éteint pas les rites : elle les enfouit. Les témoignages et les travaux des historiens documentent des cérémonies tenues de nuit, dans des lieux isolés, ou dissimulées sous des couverts admis — il arriva ainsi que des danses se glissent dans les

célébrations du... 4 juillet, jour de fête nationale où les rassemblements étaient tolérés. C'est dans ce monde-là que le jeune Fools Crow reçoit sa formation d'homme-médecine : toute la première moitié de sa vie spirituelle est, littéralement, une vie de contrebandier du sacré.

1934 : le tournant. Avec le « New Deal indien » de l'administration Roosevelt, le commissaire aux Affaires indiennes John Collier publie la circulaire n° 2970, « Liberté religieuse indienne et culture indienne », d'une phrase décisive : aucune ingérence dans la vie religieuse ou l'expression cérémonielle des Indiens ne sera désormais tolérée. La même année, l'*Indian Reorganization Act* enterre officiellement la politique d'assimilation. Sur le terrain, les historiens notent toutefois que nombre d'agents et de missionnaires continuèrent longtemps de décourager sudations et Danses du Soleil : le droit avait changé, pas encore les mentalités.

1978 : l'aboutissement. Il faudra attendre le 11 août 1978 pour que le Congrès vote l'*American Indian Religious Freedom Act* (loi publique 95-341), reconnaissant enfin aux peuples autochtones le droit explicite de croire, d'exprimer et d'exercer leurs religions traditionnelles — accès aux sites sacrés compris. Frank Fools Crow, alors âgé d'environ quatre-vingt-huit ans, aura donc vécu l'intégralité du cycle : né sous l'interdiction, formé dans la clandestinité, mort dans la liberté retrouvée — qu'il aura lui-même contribué à conquérir en maintenant les rites vivants.

CE QUE CHOISIT LE ROMAN

Le cadre du roman est rigoureusement historique : la peur des dénonciations, les huttes de sudation dressées à l'écart, le silence imposé des années 1920, puis « l'aube d'un renouveau » datée de 1934 correspondent exactement à la chronologie documentée. La part romanesque est dans l'incarnation : les cérémonies nocturnes précises auxquelles assiste le héros, les dialogues chuchotés, les guetteurs postés dans l'obscurité sont des scènes reconstituées — vraisemblables, appuyées sur les témoignages d'époque, mais imaginées. Le roman fait aussi le choix de la pudeur : il suggère l'intensité des rites clandestins sans en exposer les détails sacrés, conformément à l'usage lakota.

POUR ALLER PLUS LOIN

Code of Indian Offenses (1883) — le texte primaire, avec la lettre de Teller de décembre 1882, consultable sur Wikisource (en anglais).

John Collier, circulaire n° 2970 « Indian Religious Freedom and Indian Culture » (1934) — le document du tournant.

American Indian Religious Freedom Act, Public Law 95-341 (11 août 1978) — le texte de loi, accessible sur les sites du Congrès américain.

Francis Paul Prucha, *The Great Father* (1984) — la somme de référence sur la politique indienne des États-Unis.

National Library of Medicine, chronologie « Native Voices » — nlm.nih.gov/nativevoices : chronologie institutionnelle claire de ces politiques.

Thomas E. Mails, *Fools Crow* (1979) — le témoignage direct de Fools Crow sur les années de clandestinité.

« *Quand bat le tambour — Une vie de Frank Fools Crow, homme-médecine sioux* », roman de Frédéric Amauger, Mama Éditions.

Les carnets du tambour accompagnent le roman sur frederic-amauger.com — Carnet n° 2.